

LISTES DES DELIBERATIONS PRISES
LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 FÉVRIER 2023

APPROUVÉ LE 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune sous la présidence de CHIGNIER Bernard, le Maire.

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. ROZET Romaric, Mme COURONNE Muriel, M. ROCHE Cyrille, Mme LESPINASSE Nathalie, M. CHEUZEVILLE Maurice, M. DUVAL Emmanuel, Mme THOMAS Maria, Mme GARCHERY Nathalie.

Absente : Mme DA SILVA Ofélia.

Monsieur DUVAL Emmanuel a été nommé secrétaire de séance.

=====

LISTES DES DELIBERATIONS PRISES

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE
2023-01	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DELIBERATION PORTANT CREATION D'EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-02	PAIEMENT DES HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES AU BENEFICE DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-03	APPROBATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS POUR PAIEMENT DE LA FIN DES FRAIS D'ÉTUDES DU DIAG ASSAINISSEMENT	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-04	VOTE DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-05	PARTICIPATION COMMUNALE POUR L'AIDE AUX FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2023/2024	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-06	RECENSEMENT DES LOCAUX VACANTS	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-07	FRESQUE DU CLIMAT VERSEMENT DE SUBVENTION A L'A3C	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes
2023-08	RATIONALISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	APPROUVE à l'unanimité des personnes présentes

Le MAIRE, M. CHIGNIER Bernard.

Le Secrétaire de séance, Emmanuel DUVAL.

